



NIGER – Makalondi

ASSURER L'ACCES A L'EAU POTABLE, A L'ASSAINISSEMENT ET A LA SECURITE ALIMENTAIRE



Le projet vise à assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement aux habitants de Makalondi et à leur permettre de vivre de leur production agricole.

Makalondi est une jeune commune rurale créée en 2009, suite à un réaménagement administratif. La majorité des élus manquent d'expérience en matière de

gouvernance communale.

Plus de la moitié de la population boit l'eau saine des puits traditionnels ou des marres. De nombreux enfants en meurent ou en tombent régulièrement malades. Les femmes et les filles marchent des heures chaque jour pour ramener quelques litres d'eau au village. Les filles ne peuvent de ce fait pas être scolarisées.

Parallèlement, l'absence de latrines présente un réel danger pour la santé publique.

La gestion du service public d'eau et d'assainissement est complexe à assumer pour cette toute nouvelle commune. L'insuffisance de compétences et de ressources ne permet pas à la Mairie de réaliser les investissements nécessaires et d'en assurer le suivi. La commune n'a pas non plus les moyens de soutenir le développement de l'économie locale. La principale ressource des villageois repose sur l'agriculture et la vente de bois pour la ville de Niamey. Mais la coupe abusive de bois ainsi que des pratiques agricoles inadaptées combinées aux effets des changements climatiques appauvrissent les sols menaçant ainsi la production agricole. Ce qui empêche les agriculteurs de nourrir leurs familles.

Ce projet apporte une réponse à ces différentes problématiques, à travers l'appui à la gouvernance locale, la réalisation d'ouvrages d'eau, d'assainissement et l'encadrement de producteurs maraîchers.

OBJECTIF

Le projet vise à améliorer durablement l'accès à l'eau et l'assainissement et la sécurité alimentaire des habitants de Makalondi, à travers une **démarche globale d'appui au développement durable**: réalisation d'infrastructures, organisation locale pour la pérennité du service, renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations face aux impacts du changement climatique.

LE PROGRAMME EN QUELQUES LIGNES

POPULATION CONCERNEE : **75 000 personnes**

LOCALISATION : **Commune de Makalondi, Niger**

DUREE : **4 ans (2013/2016)**

FINANCEMENT MANQUANT : **20 000 €**

ACTIONS :

1 – Réalisation d'infrastructures pour l'eau et l'assainissement

- 14 forages et puits modernes
- 100 latrines familiales et 3 latrines publiques

2 – Gouvernance pour l'eau & l'assainissement

- Appui au service communal eau et assainissement
- Elaboration d'un plan local Eau, Hygiène et Assainissement
- Formation des acteurs communaux

3 - Renforcement des capacités de gestion et éducation aux pratiques d'hygiène

- Formation des comités de gestion des forages et des latrines publiques
- Formation de groupements de réparateurs de forages
- Campagnes d'Education à l'hygiène

4 -Appui à la production maraîchère

- Aménagement de 3 sites maraîchers
- Réalisation de 8 puits maraîchers
- Appui aux producteurs en matériels et en intrants
- Formations aux techniques agricoles protectrices de l'environnement de protection des sols

DESCRIPTION DES ACTIVITES MENEES

Volet 1 : Accès à l'eau et à l'assainissement

A la suite d'une étude géophysique menée sur le territoire communal, le projet sélectionnera des entreprises sur appel d'offres pour la réalisation d'infrastructures hydrauliques, afin de faciliter l'accès à l'eau potable pour tous :

1.1 Accès à l'eau :

- Réalisation d'une étude géophysique
- Réalisation de 4 forages et de 2 puits neufs, aménagés et équipés de pompes à motricité humaine.
Les aménagements de surface construits autour de chaque puits permettront d'améliorer la salubrité des abords des points d'eau, de faciliter et sécuriser le puisage, de tenir compte du double usage (domestique et pour le cheptel) et de diminuer leur ensablement.
- Réhabilitation de 3 puits et de 5 forages, et réfection des aménagements de surface autour
Cette action permettra de nettoyer et d'augmenter la productivité de ces ouvrages.



1.2 Accès à l'assainissement et changement des comportements en matière d'hygiène

- Construction de 3 latrines et 2 douches publiques et de 100 latrines familiales
- Sessions d'information et de sensibilisation sur les mesures d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire et à domicile

Volet 2 : Gouvernance : Renforcement des capacités et de la gouvernance locale

2.1 Renforcement des capacités de la commune en matière de maîtrise d'ouvrage

- Mise en place d'outils de suivi-évaluation et formation des acteurs de la mairie
- Appui à l'élaboration du Plan Local Eau Hygiène et Assainissement de la commune
- Mise en place de services techniques communaux de l'eau et de l'assainissement et d'une Commission communale pour l'eau et l'assainissement, cadre de concertation multiacteurs

2.2 Renforcement des capacités de gestion locales

- Formation d'artisans locaux pour la construction des ouvrages (maçons)
- Création, formation et accompagnement des comités de gestion des points d'eau
- Création de groupements mutuels de réparateurs pour la maintenance



2.3 Mobilisation sociale, rencontres inter villageoises

Volet 3 : Développement économique et protection de l'environnement

- Aménagement de deux périmètres maraîchers irrigués d'un hectare et réalisation de 4 puits maraîchers, au bénéfice des exploitants maraîchers et des éleveurs.
- Création de 4 groupement maraichers et formation de 10 groupements maraichers, essentiellement de femmes, en techniques maraîchères.
- Renforcement de capacités, équipement et accompagnement des groupements paysans pour la conservation des sols et les activités génératrices de revenus



- Lutte contre l'érosion : Construction de diguettes antiérosives sur 30 ha et plantation de 2000 arbres le long de la digue.
- L'implication active des villageois dans cette action permettra de renforcer les capacités communautaires et de créer des compétences endogènes *pour la restauration des sols et la lutte contre déboisement, et ainsi de renforcer la résilience des populations face aux impacts du changement climatique.*

BENEFICIAIRES

- Les 75 000 habitants de la commune de Makalondi
- Les exploitantes de 10 groupements maraichers féminins
- La Commune, renforcée dans ses capacités de maître d'ouvrage
- Les maçons et artisans locaux formés et appuyés par le projet

PERENNITE DU PROJET

- **La gouvernance locale** : ce projet vise le renforcement des capacités des élus, des responsables de structures villageoises et d'organisations communautaires. Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles locales permettra au système de perdurer au-delà de la durée du projet. La responsabilisation et l'implication des bénéficiaires seront considérés en priorité dans ce projet.
- **Une démarche intégrée** : ce projet s'inscrit dans une logique de développement durable en abordant de manière coordonnée les problématiques d'accès à l'eau potable, de protection des ressources naturelles et de développement des activités économiques.
- **Genre** : le projet vise à renforcer le rôle économique des femmes en les libérant de la corvée d'eau et en leur offrant la possibilité de s'investir dans une activité génératrice de revenus, le maraîchage ou l'élevage.
- Ce projet contribuera à la **réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire** par le développement d'activités génératrices de revenus et par l'augmentation de la production agricole.
- **Adaptation au changement climatique** : ce projet permettra aux habitants de Makalondi de diversifier leurs activités génératrices de revenus, au-delà de la collecte du bois de chauffe, et d'augmenter ainsi leur résilience au changement climatique qui a pour effet l'accélération du processus de déforestation.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- **Les villages** assurent la mobilisation sociale et des ressources villageoises, la mise en place de fonds propres et ils participent au financement des infrastructures. Ils sont impliqués via la mise en place des structures villageoises de gestion. Ils fournissent une main d'œuvre non qualifiée pour les activités qui le nécessitent, et contribuent au suivi des chantiers et à la réception des travaux.
- **La Commune de Makalondi** est maître d'ouvrage du projet. En amont, elle participe à la conception du projet et à la mise en place du comité de pilotage. Elle assure la mobilisation sociale (villages et groupements socioprofessionnels, élus...) et participe financièrement aux activités. Elle est chargée des démarches administratives, de la gestion des conflits, de la mise en place et animation d'un cadre de concertation entre acteurs. Elle sélectionne les prestataires de réalisation et contractualise, assure la supervision et la réception des travaux.
- **Les services Techniques de l'Etat** assurent la capitalisation et la mise à disposition d'informations et de données statistiques. Ils fournissent des études techniques et participent à certaines formations des structures villageoises. Ils délivrent les autorisations administratives pour les travaux.
- **Eau Vive** est co-maître d'ouvrage du projet. Elle pilote la formulation du projet en apportant des propositions techniques et sociales. Elle assure le Pilotage du projet à travers la coordination des activités, la gestion des ressources financières, matérielles et logistiques du programme. Elle accompagne les acteurs locaux vers l'autonomie à travers l'appui-conseil et le renforcement des capacités.

Contact :

Jeanne Grueau – chargée de mission partenariats

jeanne.grueau@eau-vive.org

Tel : + 33 (0)1 41 58 52 70

www.eau-vive.org